



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 OCTOBRE 2023

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

Mme HECKMANN Maryline, Maire

MM. MAVIOU Michel, CUVIER Géraud, Mme Stéphanie BARBIER, PLATEL Anne adjoints

MM. CREUSET Thierry, CHIVOT Daniel, LOUCHART André, Mmes FREMANGER Valérie, BOCLET Laure, AVISSE CUVIER Elise, NOEL Stéphane conseillers municipaux.

Etaient absents ayant donné procuration :

M. Pascal ISRAEL ayant donné procuration à Mme Valérie FREMANGER,

Mme Véronique DELAVIGNE ayant donné procuration à Mme Anne PLATEL,

M. POTEI Pascal ayant donné procuration à M. Thierry CREUSET

Absents excusés : MM., LEROUX Pascal, BECQUET Francis.

Absents : PAPIN Caroline, LEGER Thomas, BOULANGER Carol.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1. Adoption des comptes rendus du 11 juillet 2023
2. Convention relative au fonds de concours pour les travaux de voirie rue Henri Barbusse
3. Délibérations :
 - Création des statuts pour le SIEP
 - Taux de promotion applicable au personnel communal appartenant à la filière animation
 - Mises en non-valeur
 - Cession d'une parcelle avenue du Vimeu Vert
 - Décision modificative n° 1
 - Classe de neige : participation des familles
 - Rétrocession d'une concession
4. Divers

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme Anne PLATEL** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

N° 10-2023-01 : Convention pour le fonds de concours « voirie n°2022-02 » avec la CCV.

Proposition de convention relative au versement du fonds de concours pour le bordurage des travaux d'aménagement de la rue Henri Barbusse.

Acceptée à l'unanimité.

N° 10-2023- 02 : Création des statuts du SIEP

Nouvelle proposition pour la création de statuts du SIEP suite aux demandes de modification des services de l'Etat

Acceptée à l'unanimité.

N° 10-2023-03 : Taux de promotion applicable au personnel communal appartenant à la filière animation

Proposition de fixer les taux de promotion à 100 % pour tous les grades de la filière animation.

Acceptée à l'unanimité.

N° 10-2023-04 : Mises en non-valeur

Proposition de passer en non-valeur des dettes anciennes devenues irrémédiablement irrécouvrables pour un montant de 1 522,61 €.

Acceptée à l'unanimité.

N° 10-2023-05 : Cession d'une parcelle avenue du Vimeu Vert

Demande l'autorisation d'engager la division parcelle de la parcelle Z855 afin de pouvoir céder la partie anciennement louée (l'autre partie étant occupée par le SDIS), puis de consulter le service des Domaines.

Acceptée à l'unanimité

N° 10-2023-06 : Décision modificative n°1

Acceptée à l'unanimité.

N° 10-2023-07 : Classe de neige 2024 – participation des familles

Proposition de fixer les tarifs comme suit : 21,50 €/jour pour les enfants domiciliés à Feuquières et 28€/jour pour les enfants de l'extérieur. Demi-tarif pour un enfant de la même famille

Acceptée à l'unanimité.

N° 10-2023-08 : Rétrocession d'une concession

Souhait d'un couple de rétrocéder leur concession à une administrée de Feuquières. Donner l'autorisation à Mme le maire afin de signer l'acte de substitution.

Acceptée à l'unanimité

N°10-2023-09 : Echange de parcelles pour être en conformité avec le cadastre

Ajustements entre le bâti et le domaine public par rapport au cadastre pour le projet de création de logements rue Chevalier de la Barre.

Acceptée à l'unanimité

La séance est levée à 20h35.

Le maire,

Maryline HECKMANN

